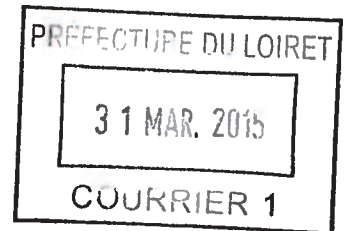




**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**du Canton de La Ferté Saint-Aubin**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Séance du 17 mars 2015**

20/15

Date d'affichage : 20 mars 2015

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 25

---

L'An Deux Mil Quinze, le 17 mars 2015

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 11 mars 2015

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes du canton de  
LA FERTE SAINT AUBIN

Présents :

Ardon : Mme Elysabeth CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

Pouvoirs : Mme Véronique DALLEAU à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Anne GABORIT à Mme Michèle CORMERY, Mme Constance de PELICHY à M. Vincent CALVO

Absents excusés : M. Michel TATIN, M. Jean-Paul ROCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé NIEUVIARTS

---

**Objet : Adoption du Compte administratif 2014 du budget annexe SPANC**

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2014 du budget du SPANC. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du budget. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 12 mars 2015;

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2014 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la Communauté de Communes ne prend pas part au débat et confie la présidence à Madame Elysabeth CATOIRE et quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**APPROUVE**, hors de la présence de Monsieur le Président, le compte administratif du budget du SPANC pour l'exercice 2014, qui donne les résultats suivants :

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	52 175,80	0,00	1 326,00
Recettes d'investissement	52 175,80	1 326,00	
Dépenses de fonctionnement	103 443,75	46 451,39	-33 436,79
Recettes de fonctionnement	103 443,75	13 014,60	

**Les restes à réaliser 2014 sont les suivants :**

Dépenses d'investissement : 510,00 €

Recettes d'investissement : 0,00 €

Le Président  
Jean-Paul ROCHE

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le 31 mars 2015

